

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1153 – 31/05/2024

Descriptif

Objet	:	Rénovation énergétique au standard HPE Réno du bâtiment principal du collège Voltaire (phases SIA 32 à 53)
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Architecte
Honoraires	:	Le coût estimé des travaux (sans honoraires) est de CHF 15'329'500 HT.
Date de publication dans la FAO	:	31 mai 2024
Délai de rendu	:	16 juillet 2024
Adjudicateur	:	Département du territoire (DT), Office cantonal des Bâtiments (OCBA), route des Jeunes 1A, 1227 Les Acacias
Organisateur	:	Département du territoire (DT), Office cantonal des Bâtiments (OCBA), route des Jeunes 1A, 1227 Les Acacias
Inscription	:	Aucun émolument de participation ni frais de dossier
Simap	:	N° de la publication 1414269 Documents téléchargeables sur simap.ch
Communauté de soumissionnaires	:	Admise
Sous-traitance	:	Non admise
Comité d'évaluation	:	Mme Clara Jousson, DT, OCBA, architecte, cheffe de projets Mme Corinne Furer, DT, OCBA, spécialiste marchés publics M. Maurice Debons, CSD Ingénieurs SA, AMO+ M. Christian Foehr, Féroé Architectes Suppléants : M. Tiago Reis Menino, DT, OCBA, Architecte Mme Helena Ferreira Figueiredo, DT, OCBA, spécialiste marchés publics Mme Caroline Renaud, CSD Ingénieurs SA, AMO+
Critères d'adjudication	:	Compréhension de la problématique 25 % Références du candidat 20 % Organisation du candidat 25 % Qualité économique globale de l'offre : 25 % – prix 15 % – heures 10 % Formation dispensée par le candidat 5 %
Notation du prix	:	Méthode linéaire Tmoyenne
Notation du temps	:	Méthode T4
Indemnisation	:	Aucune

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

- Qualités de l'appel d'offres** : Dossier d'appel d'offres correspondant au document A1
- Remarques sur l'appel d'offres** : A la demande de la CCAO, l'organisateur a ajouté un membre strictement indépendant du MO au sein du comité d'évaluation.
- A la demande de la CCAO, l'organisateur a corrigé le coût estimé des travaux dans le document A1.
- La CCAO relève que deux bureaux d'architectes pré-impliqués en phase 31 sont autorisés à participer à l'appel d'offres.

Avis de la CCAO



- Distribution** : Aux membres des associations membres de la FAI
A l'adjudicateur
A l'organisateur